A Mad. de Huygens.

Mars 1672. Madame,

Je n'ay jamais eu de peine d'accuser de vos
Lettres, comme celle d'aujourd'hui, mais
maintenant, que j'ay à vous faire
quelque plainte, c'est de ce que vous
m'avez caché jusques à cette heure
vostre indisposition, dont j'ay
appris la cause par Monsieur
Huygens. Je ne doute point que
vous ne vous soyez bien purgée
et saignée, mais il faut prendre
garde à ne pas trop affoiblir
vostre corps, car il est
besoin de le nourrir
pour le faire agir.
Je ne sçay encore
si je pourray
avoir l'honneur
de vous voir
à Rhenen
ou non,
car